

À Arcachon, le 18 octobre 2011

---

## **Dossier de presse**

**Paysages, loisirs, stock de coquillages :  
les résultats de l'état des lieux complémentaire  
pour la création d'un parc naturel marin**



© Nathalie Gauyacq / Agence des aires marines protégées

**Contact presse**

Sandra REMY – [sandra.remy@aires-marines.fr](mailto:sandra.remy@aires-marines.fr) – 05 56 22 32 14

## Des études à partager

La mission d'étude présente au grand public les résultats de six études complémentaires à l'état des lieux. Les résultats obtenus permettent une meilleure vision des enjeux du territoire pour définir les futures orientations de gestion du parc :

- **Enquête sur les loisirs liés à la mer** sur le bassin d'Arcachon et sa côte océane, réalisée par la mission de création du parc naturel marin *en partenariat avec le SIBA*.
  - Etude sur **la faune des prés salés de la réserve des prés salés d'Arès Lège**, réalisée par les agents de la mission, *en partenariat avec la réserve*.
  - Etude sur l'extension en mer du panache turbide des eaux du Bassin, réalisée par le laboratoire EPOC de l'université de Bordeaux en partenariat avec la mission.
  - Etude sur l'évaluation des stocks **de moules**, *en partenariat avec l'Ifremer d'Anglet et le CLPMEM d'Arcachon*.
  - Etude des **stocks de crépidules** dans le bassin d'Arcachon, *en partenariat avec le laboratoire EPOC de la station marine, Université de Bordeaux*.
  - Evaluation des **stocks d'huîtres sauvages et en élevage** dans le bassin d'Arcachon, *en partenariat avec le bureau d'études Océanide, l'Ifremer d'Arcachon, la DDTM/DML d'Arcachon et le CRCAA*.
- 

## **Bilan de l'enquête sur les loisirs liés à la mer**

*Présentée par Monique DANTAS, chargée de mission à la mission d'étude pour la création d'un parc naturel marin sur le bassin d'Arcachon et son ouvert*

La mission d'étude pour la création d'un parc naturel marin sur le bassin d'Arcachon et son ouvert et le Syndicat intercommunal du bassin d'Arcachon (SIBA) se sont associés dans la réalisation d'une enquête visant à mieux connaître les pratiques, la satisfaction et les attentes de loisirs liés à la mer sur le bassin d'Arcachon et sa côte océane.

### **Une enquête sous le signe d'un partenariat étroit entre la mission du parc naturel marin et les acteurs locaux**

De mai à juin 2011, une campagne de terrain a été lancée, à laquelle des étudiants du BTS Tourisme du Lycée Condorcet d'Arcachon ont participé. Parallèlement, la mise en ligne sur Internet du questionnaire d'enquête a connu un large succès. Cette réussite s'explique par l'efficacité des partenaires locaux de la mission (SIBA, associations environnementale ou nautiques, etc.) à relayer l'information au public, notamment sur leur propre site Internet (portail officiel du tourisme sur le Bassin d'Arcachon, etc.) ou réseaux sociaux.

Plus de 500 personnes ont ainsi répondu à l'enquête dont 41% de résidents permanents, 24% de résidents secondaires et 35% de clientèle touristique (excursionnistes et séjournants hors résidents secondaires). C'est ainsi la première enquête locale s'intéressant simultanément à tous ces usagers de loisirs liés à la mer.

### **Une tendance de visite et de séjour confirmée**

Les résultats de l'enquête établis par la mission du parc naturel marin confirment que la population saisonnière n'est pas seulement estivale. Plus de la moitié vient aussi très souvent au printemps et à l'automne et parfois l'hiver pour un tiers d'entre elle. Alors que 30% des résidents secondaires séjournent sur le Bassin plus de 3 semaines par an et 25% le week-end, 50% de la clientèle touristique reste moins d'une semaine et 20% la journée ou moins. Cette clientèle privilégie l'hébergement non marchand (chez des amis ou de la famille) puis le camping.

### **La beauté du site explique la préférence du Bassin pour la pratique des loisirs liés à la mer**

Pour plus de la moitié des enquêtés, la beauté des paysages et un environnement préservé est la première raison du choix du Bassin d'Arcachon comme site de pratique d'un loisir liés à la mer. La seconde est la proximité de la région d'origine ou du lieu de résidence ou vacances. Les particularités du site (marées, ressources naturelles...), la diversité de l'offre d'activités liées à la mer et le climat sont également des motifs souvent cités.

### **Plaisance et nautisme : 1° loisir sur le Bassin**

La plaisance et le nautisme sont les loisirs les plus pratiqués par la population permanente et saisonnière du Bassin. Il ressort de l'enquête que pratiquer la plaisance sur le Bassin est motivé par le plaisir de naviguer et de se balader alors que faire du sport nautique correspond avant tout au plaisir d'être sur ou dans l'eau et à une liberté de pratique.

Par ailleurs, certains sports nautiques semblent davantage pratiqués par une catégorie d'usagers. Le kitesurf l'est surtout par les résidents permanents et secondaires, le kayak par les résidents permanents, le surf, le stand up paddle et les activités subaquatiques par les résidents permanents et la clientèle touristique, le ski nautique par les résidents secondaires et enfin, le scooter des mers par la clientèle touristique. Seule l'activité de planche à voile rassemble une proportion équilibrée de passionnées de chaque profil.

L'enquête révèle également que 85% des enquêtés estiment l'impact de leur sport sur l'environnement marin nul ou faible.

Interrogés sur leur satisfaction de pratique, les plaisanciers et les sportifs nautiques considèrent qu'ils sont assez satisfaits de la sécurité dans l'eau, du balisage en mer et de la surveillance et du contrôle des autorités en mer. Ils sont par contre peu satisfaits du bruit des engins motorisés en mer, du respect des règles de navigation ainsi que de la signalisation et de la visibilité des parcs à huîtres dans le Bassin.

### **Baignade et farniente : 2° loisir sur le Bassin**

Les enquêtés choisissent davantage les plages de l'intra Bassin (notamment d'Arcachon) que celles océanes. Dans les deux cas, ils se disent assez satisfaits de la qualité de l'eau de baignade, de la propreté des plages, des équipements touristiques présents et de la cohabitation avec les autres usagers.

### **Des activités récréatives centrées sur le patrimoine naturel et culturel marin : 3° loisir sur le Bassin**

La visite de sites naturels est une pratique courante. Le public sondé fréquente surtout quatre sites : la dune du Pilat (85% d'entre eux), puis deux sites en mer, l'île aux oiseaux (80%) et le banc d'Arguin (77%) et enfin, la pointe du Cap Ferret (76%). Le delta de la Leyre et le parc ornithologique du Teich ont été fréquentés par près de 60% des enquêtés. Les autres sites du fond du Bassin sont quant à eux, surtout visités par les résidents permanents.

L'étude montre aussi que la promenade le long de la mer et sur les jetées est une activité très appréciée par le public (76% des sondés). Il en est de même, pour la moitié d'entre eux, pour la dégustation d'huîtres à la cabane, la visite de villages ostréicoles, la pêche de loisir et la cueillette de coquillages sur les vasières.

### **Perception et attentes des usagers**

67% des enquêtés se sentent suffisamment renseignés sur la richesse du milieu marin du Bassin. Plus d'informations sur l'écosystème du milieu marin (rôle, inventaire et évolution de la faune et flore) et la qualité de l'eau seraient toutefois appréciées. Plus de la moitié des enquêtés seraient intéressées par des visites guidées en mer permettant de mieux connaître la biodiversité marine et le patrimoine culturel marin du Bassin.

Par rapport au rôle d'un futur parc naturel marin, la population interrogée souhaiterait qu'il œuvre en faveur de la poursuite des efforts engagés pour améliorer la qualité de l'eau et limiter les impacts des usagers sur l'eau. Elle attend aussi qu'il favorise le nettoyage des parcs à huîtres abandonnés ainsi que les adaptations des supports et des comportements en mer (favoriser des bateaux pas ou peu polluants, sensibilisation au respect des règles de navigation, limitation du bruit...). Ces attentes reflètent les propositions émises par les acteurs locaux lors des réunions de concertation menée par la mission d'étude du parc naturel marin.

### **Les perspectives de cette étude pour le futur parc naturel marin**

Cette enquête pourrait constituer les prémices de l'élaboration, par le futur parc naturel marin en partenariat avec les acteurs concernés, d'un tableau de bord des pratiques de loisirs liés à la mer et de la fréquentation associée sur site. A partir de la définition d'un certain nombre d'indicateurs simples, il serait alors possible de suivre, voire d'anticiper, l'évolution des pratiques récréatives marines de la population locale et saisonnière. Ces indicateurs pourraient également servir de matière à une réflexion collective sur la gestion des flux en mer et sur l'interface terre-mer du Bassin et de sa côte océane.

**Les idées fortes à retenir de cette étude :**

**Cette enquête est un exemple concret de partenariat étroit entre les acteurs locaux et la mission d'étude de création d'un parc naturel marin.**

**C'est la première enquête locale s'intéressant simultanément à tous les usagers de loisirs liés à la mer (résidents permanents, secondaires et clientèle touristique).**

**Plaisance, nautisme et activités de plage sont les loisirs les plus pratiqués sur le Bassin d'Arcachon et sa côte océane.**

**Les sports nautiques sont pratiqués à des niveaux et à des fréquences très variables selon le profil des usagers.**

**La satisfaction des enquêtés est plutôt élevée concernant les activités de plage mais mitigée pour les conditions de navigation et de pratique des sports nautiques.**

**Les attentes du public portent sur une meilleure connaissance du milieu marin et sur des supports et des comportements en mer mieux adaptés au contexte local. Le futur parc naturel marin pourrait engager une concertation pour travailler sur ces questions.**



© M. DANTAS/Agence des aires marines protégées : Plage Péreire à marée basse (Arcachon)

## Bilan de l'étude sur la faune poissons et crustacés des prés salés de la réserve naturelle nationale d'Arès-Lège.

*Présente par Sylvain BRUN, étudiant en Ecologie-Ethologie à l'université de Saint Etienne accueilli par la mission d'étude pour la création d'un parc naturel marin sur le bassin d'Arcachon et son ouvert et l'ONCFS*

Les prés salés jouent de multiples rôles écologiques qui bénéficient à la faune et à la flore de l'ensemble du Bassin, à la qualité de l'eau, à l'avifaune... Ces écosystèmes abritent notamment de nombreux juvéniles de poissons, qui y trouvent abris, nourriture et courants plus faibles.

Une étude sur la faune et la flore de ces prés salés a débuté cette année pour évaluer les rôles joués par ces écosystèmes. Elle s'est déroulée durant 6 mois sur la réserve naturelle nationale des prés salés d'Arès-Lège, en partenariat avec l'ONCFS, gestionnaire du site, le CEMAGREF, la station marine et la mission d'étude du parc naturel marin. L'objectif était une première acquisition de connaissances et la mise au point d'une méthode afin d'étendre l'étude à l'ensemble des saisons, et à différents prés salés du Bassin.

13 813 individus ont été récoltés par différents outils de prélèvements (verveux, filets, tamis, casiers). Cette faune est caractéristique des marais. Cependant, les espèces trouvées diffèrent d'un point de vue qualitatif et quantitatif de celles du Bassin.

Les chenaux et les lacs de tonne peuvent assurer les fonctions de résidence et de refuge pour le gobie commun et la crevette des marais. Le chenal d'arrivée d'eau douce (canal des étangs) est potentiellement une zone d'alimentation importante pour les juvéniles de bar franc. Hypothétiquement, cet habitat est également un couloir de migration pour l'anguille commune, espèce en danger critique d'extinction. La vasière assure probablement l'alimentation des mulets porcs et des gobies communs.

Ces écosystèmes de marais semblent bien être une nourricerie pour plusieurs espèces, dont certaines exploitées comme le bar franc. Afin de préciser le rythme saisonnier de ce rôle, l'éventuelle variation spatiale entre les différents secteurs du Bassin, ces premiers résultats confirment l'intérêt d'étendre l'étude. Une méthode a été mise au point et pourrait être déployée.



## Bilan de l'étude sur l'évaluation des stocks de moules

Présenté par Florence Sanchez, Ifremer

Le bassin d'Arcachon recèle des gisements de deux espèces de moules (*Mytilus galloprovincialis* et *Mytilus edulis*), exploités à la drague par plusieurs professionnels. Ces moules prolifèrent avec succès en colonisant tous les supports d'accroche : mouillages, tables et poches ostréicoles, pignottes, herbiers... Pour des raisons phytosanitaires, leur exploitation peut être interdite pendant de longues périodes, faisant de leur prolifération un phénomène invasif et contraignant (nettoyage des structures ostréicoles, salissures de bateaux...)

D'autre part les moules sont des animaux filtreurs important (6 litres d'eau de mer/heure) et sont à ce titre des compétiteurs potentiels des huîtres et des autres mollusques.

L'estimation du stock de moules n'est pas facile car les grappes peuvent être détachées de leur support ou ensablées par un simple coup de vent. Néanmoins, il a paru important d'obtenir une estimation, pour la première fois sur le Bassin, de ce stock ; cette estimation donne un ordre de grandeur, à la période durant laquelle elle a été réalisée.

La mission d'étude pour la création d'un parc naturel marin a confié cette étude à l'Ifremer et au CLPMEM d'Arcachon. L'étude a consisté à quantifier le stock sur des zones définies, établir une cartographie des biomasses et des effectifs et à analyser la structure en classes de taille de la population.

La campagne s'est déroulée du 26 mars au 5 avril à raison d'une marée par jour à l'aide d'une barge ostréicole affrétée et équipée d'une benne de prélèvement de 0,1 m<sup>2</sup>. La zone couverte représente 1 595 ha. Au total, 456 prélèvements ont été effectués. L'étude a révélé une répartition très hétérogène, due pour l'essentiel à la nature agrégative de l'espèce. Les densités les plus fortes en effectif sont situées sur les points les plus au sud dans le bassin (Pointe du Cap Ferret, Dune du Pyla) et correspondent à des juvéniles de moules dont la taille est comprise entre 5 et 15 mm. Les densités les plus fortes en poids se situent sur les points localisés en bordure du chenal du Piquey, et sont représentées par des moules adultes d'une taille comprise entre 35 et 65 mm. Le stock de moules sur la zone d'étude est estimé à 790 tonnes (+/- 275 t).



© Nathalie Gauyacq / Agence des aires marines protégées

Un autre stock de mollusques bivalves est également estimé, de façon régulière cette fois, depuis 2000 par l'Ifremer : le stock de palourdes japonaises. C'est une ressource exploitée importante en Aquitaine (400 à 1 000 tonnes débarquées selon les années). Ce suivi s'appuie sur des campagnes bisannuelles menées en partenariat avec les pêcheurs professionnels (CLPMEM Arcachon et CRPMEM Aquitaine) qui permettent de suivre l'état de la population à partir d'indicateurs standardisés (biomasse totale, biomasse exploitable, recrutement,...). Cette estimation est complétée par des travaux de recherche permettant de mieux comprendre les facteurs intervenant sur la dynamique de la population (environnement, pathologies, exploitation) et d'approfondir les connaissances sur la croissance de la palourde. Ces travaux apportent des éléments utiles pour une meilleure gestion de cette ressource. Les rapports sur l'évaluation de stock de la palourde sont consultables sur le site : <http://wwz.ifremer.fr/lha/Avis-et-expertises>

## Bilan de l'étude des stocks de crépidules dans le bassin d'Arcachon

*Présenté par Romain HUBERT, chargé de mission à la mission d'étude pour la création d'un parc naturel marin sur le bassin d'Arcachon et son ouvert*

La mission d'étude pour la création d'un parc naturel marin sur le bassin d'Arcachon et son ouvert et le laboratoire EPOC de la station marine, Université de Bordeaux se sont associés dans la réalisation d'une enquête visant à mieux connaître l'évolution de la crépidule dans le bassin d'Arcachon.

Espèce d'origine nord américaine, la crépidule a été introduite accidentellement, atteignant les côtes françaises vers la fin des années 40. Ce n'est qu'en 1969 qu'elle est observée pour la première fois dans le bassin d'Arcachon.

Onze ans après une première étude sur le bassin d'Arcachon, le stock de crépidules a été réévalué en 2011 et la diversité de la mégafaune associée (>1cm) a été étudiée.

En 2000, le stock de crépidules avait été estimé entre 83 et 227 tonnes et en 2011 il est évalué avec le même protocole entre 131 et 505 tonnes. Le stock n'a pas augmenté de façon significative entre ces deux dates et il reste modeste en comparaison avec les autres stocks de filtreurs du Bassin (huîtres, palourdes, moules...) et avec les autres sites conchylicoles français. Par contre la crépidule a étendu son aire de colonisation depuis la campagne de 2000 mais sa distribution spatiale reste restreinte aux chenaux entre 0 et -2m, majoritairement dans les chenaux où l'hydrodynamisme est faible.

L'étude de la mégafaune associée à la crépidule montre que la crépidule modifie fortement son environnement par sa simple présence. A petite échelle, les crépidules forment un substrat dur qui augmente la diversité d'espèces mais à l'échelle des paysages elles uniformisent les fonds et diminuent cette diversité.

L'extension de la crépidule reste à surveiller car elle possède des caractéristiques biologiques qui lui confèrent une capacité de développement rapide.



© Romain Hubert / Agence des aires marines protégées

## Bilan de l'évaluation des stocks d'huîtres sauvages et en élevage dans le bassin d'Arcachon

Présenté par Thomas Scourzic, Océanides

### Combien d'huîtres sont présentes dans le Bassin ?

Les huîtres occupent largement le Domaine Public Maritime, DPM. Si l'on connaît les secteurs d'installation des productions, on connaît mal l'extension et la quantité d'huîtres sauvages. Ces huîtres s'accumulent, les unes sur les autres et forment des récifs, avec un mélange d'huîtres mortes et vivantes. Ces récifs sont au cœur de nombreux débats : gêne pour la plaisance et la baignade, frein à la circulation hydraulique et source d'accumulation de sédiments, compétition pour l'espace avec les herbiers, réserves de géniteurs pour la production annuelle de naissains. Les spéculations vont bon train : faut-il éliminer certains récifs, nettoyer les vasières ? Mais ces récifs constituent des réserves de stocks pour les producteurs et des zones de nourricerie et de nutrition pour de nombreuses espèces. N'y a-t-il pas un risque de saturation du Bassin au détriment d'autres coquillages ? Ils se nourrissent approximativement des mêmes ressources. Les intérêts des uns et des autres peuvent être divergents.



© Océanides

Dans le cadre de la mission d'étude pour la création d'un Parc naturel marin, il a paru indispensable d'entreprendre une étude précise sur l'évaluation de la quantité et de la santé des huîtres *Crassostrea gigas*, ainsi que sur l'extension des récifs. Les résultats serviront à bien des réflexions futures de gestion.

### Professionnels et scientifiques, main dans la main sur le terrain



© Océanides

Cette étude a été réalisée avec le concours de la station IFREMER d'Arcachon et celui de la DDTM, Direction mer et littoral, DML. L'élaboration de la méthode d'étude et l'analyse des résultats ont bénéficié de leurs connaissances et de leurs expériences. Sur le terrain, le bureau d'études OCEANIDE a fait appel au Comité Régional Conchylicole Aquitain, CRCA. IFREMER a également mis à disposition ses laboratoires pour l'analyse des échantillons. La DML a fourni des cartes du DPM et le cadastre afin de définir la centaine de stations d'échantillonnage. Cinq professionnels ont

participé durant quatre semaines au travail de terrain, accompagnant les équipes d'OCEANIDE avec leurs moyens nautiques et participants aux relevés (collectes d'huîtres, nettoyage, déroquage, etc.). Leur engagement a assuré la réussite de l'étude notamment pour l'accès aux vasières sur certains secteurs du Bassin. Cette collaboration multiple entre institut de recherche, service de l'état, professionnel, Agence des AMP et professionnels pour ce travail scientifique a été l'occasion de nombreux échanges sur la profession ostréicole, sur l'évolution de l'environnement que les professionnels observent 365 jours par an. Chacun a conclu à l'intérêt de ces collaborations et se dit prêt à renouveler ce partenariat.

Une centaine de parcelles ont été déterminées de façon aléatoire sur l'ensemble du Bassin, dans les secteurs concédés mais non exploités et dans les secteurs jamais mis à culture. Les parcelles périphériques à celles échantillonnées ont fait l'objet de prises de vues sous différents angles afin



© Océanides

de compléter la cartographie des champs d'huîtres sur l'ensemble du DPM que réalise, au fil du temps, la DML.

Différentes mesures ont été réalisées sur chaque parcelle :

- Surface de la parcelle recouverte par les huîtres sauvages ;
- Hauteur des récifs pour calculer leur volume ;
- Estimation du nombre et du poids d'huîtres mortes et vivantes par unité de surface ;
- Mensuration et état des coquilles, poids de chair, sexe et état de maturation pour définir l'état de santé physiologique de ces huîtres sauvages en différents points du Bassin.

### 131 600 tonnes d'huîtres dans le Bassin

Les informations recueillies sur le terrain ont permis de mettre en évidence la présence de 65 000 tonnes d'huîtres vivantes sauvages et de 50 000 tonnes d'huîtres mortes sauvages sur l'ensemble du Bassin d'Arcachon. 16600 tonnes de stock moyen d'huîtres en élevage ont été estimées pour l'année 2009, se basant les déclarations de calamités agricoles.

Les précédentes estimations datant de 2004 faisaient état d'environ 40 000 tonnes d'huîtres sauvages. Le poids d'huîtres sauvages sur l'ensemble du Bassin d'Arcachon aurait donc doublé en 7 ans.

Il convient de préciser que le développement de ce stock d'huîtres sauvages ne s'est pas effectué de manière homogène sur le Bassin. Ainsi, certaines zones ont été plus propices à leur extension. Les secteurs concédés mais non exploités présenteraient une superficie d'huîtres sauvages de 193 hectares (64 stations échantillonnées), alors que 110 hectares du secteur sauvage jamais mis en culture seraient recouverts d'huîtres sauvages (41 stations échantillonnées). Plus précisément, le banc des Grahudes et les berges le long du chenal de Gujan semblent des sites privilégiés pour le développement des huîtres sauvages.

Parallèlement à cette étude de stock, l'évaluation de l'état de santé du stock d'huîtres sauvages dans le Bassin d'Arcachon a mis en évidence une zone où les indices de remplissage et les qualités de coquilles étaient satisfaisants. Cette zone s'étend sur une ligne Nord Ouest – Sud Est, entre Picquey et Gujan Mestras.



© Océanides



© Océanides



© Océanides

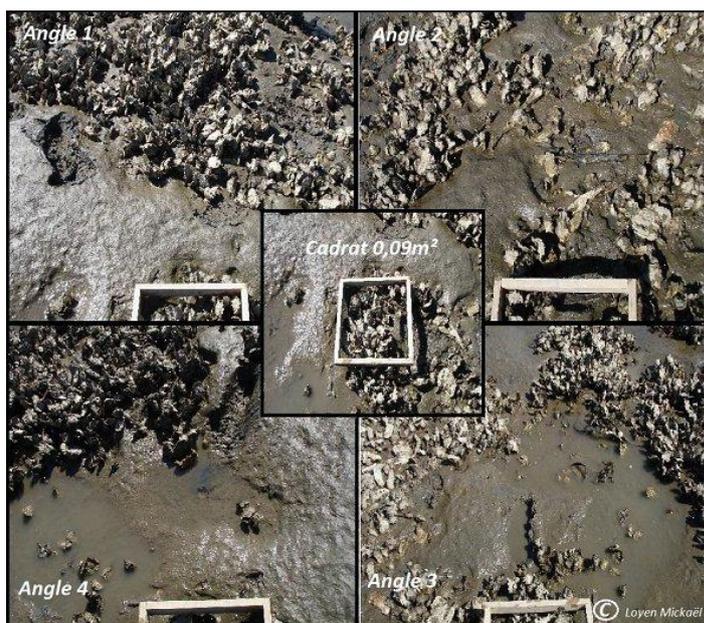
## Réflexions futures de gestion : concertation à tous les niveaux

Dans l'état de crise sanitaire actuelle, ces données semblent plutôt rassurantes. Le Bassin d'Arcachon présente un stock d'huîtres sauvages important avec une vitalité intéressante. A partir de ces résultats, plusieurs réflexions de gestion doivent être menées sur :

- l'utilisation de ce stock par la profession : zone de réserve de géniteurs, de réserve de stock ?
- sur l'organisation du nettoyage du DPM : quelles zones à nettoyer
- sur la circulation hydraulique dans le Bassin : frein que constituent les récifs mais rôle de support également pour des espèces fixées
- sur les interactions avec les autres activités, etc.
- quelles zones privilégiées ? Sous quelle échelle de temps ? Avec quels acteurs ?

La mission d'étude pour la création d'un parc naturel marin compte lancer en partenariat avec les différentes structures étudiants et gérant le domaine public maritime une vaste concertation,

Une vision intégrée des différentes questions est en effet importante pour une bonne gestion du DPM et pour soutenir l'activité ostréicole.



Depuis février 2010, une mission de l'Agence des aires marines protégées, basée à Arcachon, conduit l'étude pour la création d'un parc naturel marin sur le bassin d'Arcachon et son ouvert, sous l'autorité du préfet maritime de l'Atlantique et du préfet d'Aquitaine, préfet de la Gironde.

## Mieux connaître pour mieux gérer

La création du parc s'appuie sur la connaissance des enjeux naturels et socio-économiques du Bassin et de son ouvert. La mission réalise un état des lieux avec les acteurs. Ces résultats, mis à disposition du plus grand nombre, permettent de mieux dégager les enjeux afin de définir des orientations de gestion pour :

- Compléter la **connaissance** du fonctionnement du territoire pour mieux le **gérer**.
- Protéger et restaurer le **patrimoine naturel**
- Développer durablement les **usages professionnels et récréatifs**.

## Un parc naturel marin sur le bassin d'Arcachon et son ouvert, une opportunité

L'état des lieux réalisé par la mission a permis de mettre en exergue les richesses de la zone étudiée. Le bassin d'Arcachon et son ouvert présente un patrimoine naturel, paysager et culturel extraordinaire, support de nombreuses activités professionnelles ou de loisirs et facteur d'attractivité.

### ➤ Un patrimoine naturel marin unique et fragile

Le bassin d'Arcachon et son ouvert est un lieu où se mêlent le vent, le sable, l'océan et les eaux douces et saumâtres.

Grâce à l'influence de l'océan, les eaux de la lagune sont continuellement renouvelées. L'ouvert constitue un lieu de passage et d'échanges pour de nombreuses espèces, comme le grand dauphin, et les juvéniles de soles et de bar.

Sur ses 174 km<sup>2</sup>, le Bassin se vide aux 2/3 à marée basse, découvrant des îlots sableux comme le banc d'Arguin, des vasières à zostères ou à coquillages, des marais maritimes. Des chenaux profonds sillonnent la lagune de l'ouvert au cœur du Bassin. Une faune singulière et diversifiée habite ce territoire. La plus emblématique est l'hippocampe.

Les côtes orientales et sud du Bassin sont bordées de marais maritimes. Ce sont des zones d'alimentation importante pour l'avifaune, notamment pour les limicoles et les oies.

Tous ces habitats et ces espèces sont interdépendants. La multiplicité des usages professionnels et récréatifs fragilisent les équilibres naturels.

Une vision globale et une gestion intégrée que peut apporter le parc naturel marin est nécessaire à la conservation de ce patrimoine et à sa gestion durable.

### ➤ Des activités humaines diverses

Le Bassin et son ouvert disposent de richesses dont les hommes ont appris à tirer profit.

L'ostréiculture occupe les vasières pour le captage et l'élevage d'huîtres. La pêche professionnelle, intra-Bassin et à l'océan, cible des espèces nobles comme la sole, la seiche et le bar vendues en frais. La pêche de loisir profite de la diversité de la ressource naturelle avec les palourdes, la seiche, les poissons ou les vers de vase. La chasse maritime participe également à

modeler le paysage avec 168 lacs de tonne et constitue une activité patrimoniale. Les sous-sols sont riches en réserves de pétrole, exploitées depuis 50 ans.

Les loisirs nautiques et les activités balnéaires attirent une population toujours croissante. Les pratiques sont diversifiées : plaisance, kayak, plongée sous marine, kite-surf, scooter des mers, surf, char à voile et voile légère. Ces phénomènes ont considérablement contribué au développement de l'urbanisme et des aménagements.

En haute saison, beaucoup de résidents secondaires s'ajoutent aux habitants permanents. Cette attractivité, en constante évolution, s'exerce sur un milieu dont l'espace est limité et le patrimoine unique.



© Laurent Mignaux / MEDDTL